Déplacement solidaire à la demande

Déplacement solidaire à la demande

Ce service vous a déjà été présenté mais dès à présent, pour les bénéficiaires, il ne coûte que 2,50 € si votre déplacement aller et retour est inférieur ou égal à 5 km ; 0,45 € par km, s'il est supérieur à 5 km aller et retour. En résumé, les 3,50 € qui étaient demandés pour « accès au service » ont été pris en charge par les subventions publiques, dont la Communauté de communes de Brocéliande.

Les déplacements sont assurés par les bénévoles de votre commune.

Quand peut-on en bénéficier ?

Les déplacements sont assurés du lundi matin 9h au samedi 18h (sauf les jours fériés). S'adresser à l'ADMR de Plélan au 02 99 06 74 28, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Faites votre demande 48h avant le déplacement.

Tous vos déplacements sont pris en compte sauf :

- les déplacements pris en charge par les caisses d'assurance,
- les transports en hébergements temporaire,
- les transports de personnes à mobilité réduite nécessitant des véhicules adaptés,
- les transports pour hospitalisation de jour,
- les déplacements assurés par le personnel de l'association ADMR dans le cadre de leurs missions.
- les rendez-vous médicaux chez des spécialistes médicaux (par contre, les médecins généralistes, les services paramédicaux, dentistes, opticiens, orthophonistes, ostéopathes, bénéficient du déplacement solidaire).

Témoignage de Madame Victoire Bouvier à Maxent

C'est très utile pour ceux qui, comme moi, n'ont plus de moyens de se déplacer. J'ai pu me rendre chez le pharmacien et faire des courses à Plélan.

MME BOUVIER :

Je voudrais aussi aller rendre visite chez une amie à Bruz. Est-ce que je peux ?

ADMR :

Bien entendu, ce service est justement fait pour ça. Mais il faudra voir avec le chauffeur car, en principe, le délai d'attente est de 1h30 maximum. Si vous restez plus longtemps, il aura la possibilité de rentrer chez lui et de retourner vous chercher à l'heure convenue mais il comptera deux voyages, sauf si ça ne le dérange pas d'attendre un peu plus longtemps.

MME BOUVIER :

Je n'ai pas l'intention de rester plus d'une heure et demie non plus.

Et si personne ne peut m'emmener au Club de Maxent, est-ce que je peux faire appel ?

ADMR :

Oui, c'est aussi fait pour ça. Le chauffeur vous emmènera et retournera vous chercher en soirée. Comme ça fera plus d'une demi-heure, il comptera deux tournées. Au total ça fera 13 km, il ne vous en coutera que 13 x 0.45, soit 5,85 €

Si vous souhaitez aller rendre visite à quelqu'un ou faire une course qui est à moins de 2.5 km de chez vous, aller et retour, ça ne vous coûtera que : 2,50 €

MME BOUVIER :

Si je souhaite me rendre à un enterrement à Campel, est-ce que je peux faire appel ?

ADMR :

Oui, bien entendu. Si la durée ne dépasse pas 1h30, il vous en coutera 16 km x 0.45, soit 7,20 €. Si vous décidez d'aller à plusieurs, vous pourrez partager ce coût (ou un peu plus si le conducteur fait du « ramassage ») avec les autres personnes.

MME BOUVIER :

Il est quand même dommage que vous ne puissiez pas m'emmener chez mon ophtalmo à Bruz. Les caisses d'assurance ne remboursent pas ces transports, même pas une partie.

ADMR :

Nous en avons bien conscience mais nous respectons nos engagements avec les professionnels Taxis. Ils ont souhaité conserver les déplacements chez les spécialistes médicaux. Ils veulent préserver leur travail. Ce que nous comprenons parfaitement.

ADMR :

Madame Grelier, vous faites partie des 70 conducteurs bénévoles, répartis sur le territoire communautaire, qui ont répondu positivement à notre appel. Qu'est-ce qui vous a motivé ?

MME GRELIER :

Pendant mon activité professionnelle d'infirmière libérale sur le territoire j'ai souvent constaté l'isolement des personnes chez qui j'apportais des soins. Ne plus pouvoir se déplacer limite les relations. Cette situation a beaucoup d'incidence sur la santé.

Je me suis tout simplement sentie interpelée. J'ai pensé qu'il pouvait être une forme de réponse au constat que je faisais. J'ai alors décidé de contribuer à sa réalisation dans la mesure de mes possibilités. J'avais eu connaissance de ce type de service par un ami qui habite en Anjou. Ce service fonctionne très bien depuis plusieurs années. C'est un moment très agréable que je partage avec les personnes que je transporte.